

Pour le premier Conseil de Communauté de l'année, c'est une séance bien particulière qui s'est tenue et à laquelle on a pu assister ce vendredi en début d'après-midi.

Suite au renouvellement du mandat des Conseillers communautaires l'an dernier et aux demandes répétées du Groupe de Gauche, on nous avait annoncé, on nous avait même promis des évolutions dans le mode de gouvernance. Depuis, on parvenait à discerner de temps en temps quelques timides avancées mais à en juger par la séance de cet après-midi, c'est « un pas en avant, deux pas en arrière ».

Jusqu'à présent, on était habitué à des Conseils de Communauté interminables avec une quarantaine de points à l'ordre du jour, s'éternisant parfois durant 5 à 6 heures consécutives, des interventions insipides de la majorité de droite et de l'exécutif qui, loin de répondre aux propositions ou aux interrogations des Conseillers de gauche, se contentaient de formules vagues ou de propos hors sujet quand il ne s'agissait pas d'invectives désobligeantes. Rien de tout cela aujourd'hui si ce n'est la persistance d'un profond mépris. A la place, on a vu s'exercer une méthode de gouvernance qui laisse pantois.

45 minutes montre en mains, c'est le temps qui aura été consacré à la quinzaine de délibérations inscrites à l'ordre du jour. De mémoire, on n'a rarement vu, voire jamais un Conseil de Communauté aussi court. La Gauche du Grand Nancy a souvent dénoncé les modalités de travail du Conseil de Communauté avec l'examen de trop nombreuses délibérations au cours de la même séance et un temps de parole qui semblait sans fin. Alors oui il y a du changement mais on est manifestement tombé dans l'excès inverse !

45 minutes, c'est court, 3 minutes en moyenne par délibération. Les habitués des travaux de la Communauté Urbaine savent que c'est tout à fait exceptionnel mais l'explication tient aux conditions dans lesquelles s'est tenu ce premier Conseil de l'année 2015. C'est très simple, il n'aura été possible d'intervenir sur aucune des délibérations inscrites à l'ordre du jour, tant les dossiers étaient verouillés à l'avance. Le Conseil est redevenu une simple chambre d'enregistrement, où il ne nous est possible que de regarder passer les décisions prises à l'avance.

C'est véritablement navrant et irrespectueux pour la démocratie. Les belles promesses n'ont pas tardé à voler en éclats !